

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2021

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza, tenue à huis clos, par visioconférence le 19 février 2021 à 9h.

**SONT PRÉSENTS** : Céline Beauregard, mairesse, Christian Bélisle, conseiller, Pierrette Charette, conseillère, Raphaël Ciccariello, conseiller, Benoit Thibeault, conseiller, Brigitte Chagnon, conseillère et mairesse suppléante, Pierre Rubaschkin, conseiller.

**Les membres du conseil ont renoncé à l'avis de convocation.**

**EST AUSSI PRÉSENTE** : Caroline Dupuis, directrice générale par intérim

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sous la présidence de madame la mairesse Céline Beauregard, la séance extraordinaire est ouverte à 9h16

2021.02.38

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. Résolution –Embauche contractuelle temporaire de madame Andréanne McCarthy comme inspectrice en urbanisme et en environnement
4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère madame Pierrette Charette  
Et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2021

2021.02.39

### RÉSOLUTION – EMBAUCHE CONTRACTUELLE TEMPORAIRE DE MADAME ANDRÉANNE MCCARTHY COMME INSPECTRICE EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT

**CONSIDÉRANT QUE** le service d'urbanisme et d'environnement de la Municipalité reçoit actuellement un volume très élevé de demandes;

**CONSIDÉRANT QUE** les périodes saisonnières pour les inspecteurs en urbanisme et en environnement ne commencent qu'à la fin mars;

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a un manque d'inspecteurs en urbanisme et en environnement depuis le début du mois de février dû à des congés de maladie;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Andréanne McCarthy a été à l'emploi de la Municipalité, par le passé, comme inspectrice en urbanisme et en environnement durant trois ans;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Andréanne McCarthy est très expérimentée avec les outils informatiques et connaît bien le territoire de la Municipalité;

Il est proposé par le conseiller monsieur Christian Bélisle  
Et résolu à l'unanimité

**D'EMBAUCHER** de façon contractuelle madame Andréanne McCarthy comme inspectrice en urbanisme et en environnement de manière temporaire.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

2021.02.40

### RÉSOLUTION – LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par le conseiller monsieur Pierre Rubaschkin  
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 9h18

**ADOPTÉE**

LA MAIRESSE

LE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

\_\_\_\_\_  
Céline Beaugard

\_\_\_\_\_  
Caroline Dupuis